

Ministry of Education

Leadership Development Branch
13th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel.: 416-325-1079
Fax.: 416-325-7019
TTY: 416-325-3408

Ministère de l'Éducation

Direction du développement du leadership
13^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Tél.: 416-325-1079
Télééc.: 416-325-7019
ATS: 416-325-3408

**NOTE DE SERVICE**

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation, agentes et agents de supervision, secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires, directrice de la Direction des écoles provinciales
- EXPÉDITRICE :** Marg Connor, directrice par intérim
Direction du développement du leadership
- DATE :** Le 10 juillet 2008
- OBJET :** **Stratégie d'apprentissage professionnel relative au processus révisé d'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné (ERPEc): nouveaux renseignements, financement et ressources supplémentaires**

J'ai le plaisir de vous communiquer de nouveaux renseignements au sujet de la mise en œuvre du processus révisé de l'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné (ERPEc). Le ministère et nos partenaires du Comité coordonnateur provincial (CCP) sont déterminés à assurer la réussite de la mise en œuvre du processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné et à veiller à ce que les conseils reçoivent les ressources dont ils ont besoin pour poursuivre la stratégie qui a été mise en œuvre en 2007-2008. À cette fin, j'ai le plaisir de vous communiquer les renseignements ci-dessous et de vous faire part des prochaines étapes pour 2008-2009.

- Les membres du CCP de l'ERPEc ont suggéré qu'un financement continu soit disponible pour les équipes ressources des conseils scolaires afin de leur permettre de continuer de fournir des possibilités de perfectionnement qui aideront les nouvelles directions d'école et directions adjointes et le personnel enseignant qui entreprennent le processus d'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné et de renforcer les capacités en matière de discussions fondées sur la collaboration.
- Cela permettra également de poursuivre la tenue des audioconférences régionales afin d'appuyer la mise en œuvre, de donner l'occasion au personnel de poser des questions et de partager des idées et des ressources.

Pour appuyer la deuxième année de la mise en œuvre, nous disposons d'un montant total approximatif de 500 000 \$ pour l'année scolaire 2008-2009 (environ 60 % du financement total que vous avez reçu l'année dernière). Si vous souhaitez recevoir un soutien financier en 2008-2009, veuillez prendre connaissance des critères de financement ci-joints et remplir la lettre d'intention. Veuillez soumettre par courriel ou par télécopieur votre demande à [nom de l'agente ou de l'agent d'éducation régional] au plus tard le lundi 11 août 2008.

Dans le cadre de notre travail avec le CCP, nous avons mis à jour la section de présentation des rapports du SISO. Dorénavant, le rapport du mois d'octobre comprendra un endroit pour indiquer le nombre d'enseignantes et d'enseignants admissibles à l'évaluation au cours de l'année scolaire 2008-2009 ainsi que les nombres prévus pour les années subséquentes selon un cycle de cinq ans.

J'ai le plaisir de vous informer qu'en réponse aux nombreuses demandes concernant le Guide des pratiques efficaces pour l'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné, nous l'avons publié sur le site Web du ministère. Il est disponible en français et en anglais et peut être téléchargé et révisé au besoin par les conseils :

- version française : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/teachers.html>
- version anglaise : <http://www.edu.gov.on.ca/eng/teacher/teachers.html>

Veillez trouver également ci-jointes plusieurs ressources complémentaires, décrites ci-dessous :

- Deux fiches de renseignements qui visent à aider le personnel enseignant à réfléchir aux commentaires des parents et des élèves, s'ils souhaitent en tenir compte dans leur plan annuel de perfectionnement. Ces ressources peuvent être publiées sur des sites Web ou distribuées lors des séances locales d'apprentissage organisées par un conseil ou une école.
- La foire aux questions datée du 30 juin 2008 qui remplace celle qui se trouve présentement dans la trousse, datée du 20 février. (Veillez noter les précisions apportées à la question concernant les 15 jours suivant la décision d'attribuer la note *Insatisfaisant*, à la page 16 - Partie IV : Le processus à suivre après une évaluation du rendement.)

Votre collaboration est essentielle à la réussite de l'ERPEc et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre soutien continu. N'hésitez pas à communiquer avec [nom et numéro de téléphone de l'agente d'éducation ou de l'agent d'éducation] ou avec moi au 416-325-1079 pour obtenir des renseignements complémentaires ou si vous avez des questions.

Je vous prie d'agréer mes salutations cordiales.

Copie originale signée par

Marg Connor

Pièces jointes

c. c. : Secrétaires des directrices et des directeurs de l'éducation
Dominic Giroux
Kit Rankin
Ginette Plourde
Gerry Townsend
Chefs des bureaux régionaux, Direction des services régionaux
Membres du CCP de l'ERPE